

Technicien en informatique

RÉF | 9445

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Le technicien en informatique intervient sur des ensembles liés à la micro-informatique et aux réseaux d'ordinateurs, tant au niveau logiciel que matériel : installation/désinstallation, modification et connexion d'équipements informatiques. Il assure les différentes fonctions suivantes : • montage et mise en service d'un système informatique sur le site de l'entreprise ou chez le client, • maintenance, diagnostic de pannes et interventions techniques, • conseil, formation et assistance technique, • support aux utilisateurs (helpdesk). Il sera aussi une personne de communication capable d'échanger des informations à caractère technique. Le technicien en informatique veillera à respecter les règles de déontologie professionnelle (respect du secret professionnel, de la confidentialité, ...).

Programme

1 ère année : tableur (niveau élémentaire 40p); Communication: expression orale et écrite appliquée eu secteur tertiaire (120p); Méthode de travail (60p); Gestionnaire de base de données (niveau élémentaire 80p); Introduction à l'informatique (20p); Mathématiques appliquées (60p); système d'exploitation (40p); Logiciel graphique d'exploitation (40p); Introduction à la technologie des ordinateurs (40p); initiation à l'anglais informatique UE1 (60p); Edition assistée par ordinateur (niveau élémentaire 40p); Présentation assistée par ordinateur (niveau élémentaire 40p)

2ème année : initiation à l'anglais informatique UE2 (60p); Utilitaires complémentaires au système d'exploitation (40p); Technologie des réseaux (40p); Réseaux internet/intranet (40p); Maintenance software (120p); Maintenance Hardware (120p); stage (120p); TFE

Certification(s) visée(s)

Certificat de qualification de l'enseignement de Promotion sociale correspondant au certificat de qualification de l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice (CQ6 ou CQ7)

Obtention du CESS par Capitalisation des titres : Vous devez être titulaire d'un Certificat de « Complément de formation générale en vue de l'obtention du certificat correspondant au

certificat d'enseignement secondaire supérieur spécifique de l'EPS »

Type de formation [Enseignement de promotion sociale](#)

ORGANISATION

Durée 2 années

Horaire lundi mardi mercredi jeudi vendredi en journée de 9h à 16h50
5 fois par semaine

Début Septembre 2024 1 fois par an, septembre. Inscriptions à partir de fin août.

Coût 251 € - Coût réduit : 60 € -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs Avoir au moins 18 ans.
Avoir **au minimum** le *certificat de l'enseignement secondaire inférieur* de plein exercice (CESI ou CESDD) ou une *équivalence de la Fédération Wallonie-Bruxelles*
Ou réussir un test d'admission de français et de mathématique.

Connaître Entretien de motivation

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler Consultez les modalités d'inscription sur le [site de l'école](#) à partir du mois de juin.

Organisme EAFC - Etablissement d'enseignement pour adulte et de formation continue - Uccle

Rue Gatti de Gamond 95
1180 Uccle
Tél: 02 332 11 66
<http://www.eafc-uccle.be>